



PROJET AGWE

AFRIQUE DE L'OUEST

SOUTIEN ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES SERVICES CHARGÉS DE LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ MARITIME AU BÉNIN, EN CÔTE D'IVOIRE, AU GHANA, AU NIGÉRIA ET AU TOGO

Contexte

Le golfe de Guinée est une plaque tournante du commerce mondial. Toutefois, au cours des dernières années, cette région est devenue l'un des principaux points névralgiques de la piraterie au monde. Entre 2019 et 2023, des groupes de pirates ont enlevé plus de 400 marins contre rançon dans le golfe de Guinée. De plus, certaines attaques perpétrées par les pirates dans cette région concernent le vol de produits pétroliers qui sont ensuite traités et vendus sur le marché noir.

Les autres infractions maritimes commises dans le golfe de Guinée portent sur les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée, le trafic de produits de contrefaçon, de stupéfiants et d'armes, ainsi que la traite d'êtres humains et le trafic de migrants. Les attaques terroristes contre les installations portuaires représentent un autre risque majeur dans la région. Toutes ces menaces pour la sécurité ont des conséquences néfastes sur le développement socio-économique tant des pays côtiers que des pays enclavés de la région.

La collaboration régionale entre les services chargés de l'application de la loi est essentielle pour lutter contre les menaces et assurer la sécurité de l'espace maritime. Elle est reconnue dans la résolution 2634 du Conseil de sécurité de l'ONU, dans laquelle il est demandé à tous les États membres « de communiquer à l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) des informations à intégrer dans la base de données mondiale sur la piraterie, au moyen de dispositifs régionaux d'échange d'information ».



PROJET AGWE, AFRIQUE DE L'OUEST

Activités menées dans le cadre du projet

Piloté par INTERPOL, le projet AGWE permet de renforcer les capacités des services chargés de lutter contre la criminalité maritime dans cinq pays du golfe de Guinée – Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Togo – en assurant la liaison entre premiers intervenants, enquêteurs et procureurs, et en facilitant la collaboration transfrontalière.

Différentes activités sont menées dans le cadre du projet AGWE :

- **Formation** : Ces séances portent sur les méthodes internationales éprouvées en matière d'enquêtes sur la piraterie maritime et les autres formes de criminalité maritime organisée, et de poursuites contre les auteurs de ces infractions.
- **Simulations de scènes de crime et procès fictifs** : Les experts d'INTERPOL créent des scénarios inspirés d'affaires réelles survenues dans la région et fournissent des « éléments de preuve » aux premiers intervenants, aux fonctionnaires chargés de l'application de la loi et aux procureurs pour qu'ils mettent en pratique leurs connaissances en matière d'application de la loi.
- **Visites d'échange, réunions d'enquête et réunions de coordination des enquêtes** : Les agents des pays bénéficiaires travaillent main dans la main avec leurs collègues d'autres pays sur les affaires d'intérêt commun.
- **Soutien en matière d'enquête et d'analyse** : Les agents et analystes du projet proposent un mentorat pratique à des policiers locaux afin de lutter contre toute forme de criminalité et de terrorisme relevant du domaine maritime.

Donateur: Bureau chargé des aspects internationaux de la lutte antidrogue et de la répression (INL) du Département d'État des États-Unis

Calendrier: 2015-2024 (quatre phases)

Budget: 8.1 million d'EUR

Principales réussites :

- Plus de 1 600 agents ont été formés lors de 78 activités de renforcement des capacités (entre février 2015 et décembre 2023).
- Les pays bénéficiaires ont amélioré leurs capacités en matière de coordination au niveau interservices, de traitement des scènes de crime et de conduite d'auditions des équipages.
- Un soutien a été apporté à la Marine nigériane pour créer un Bureau des enquêtes maritimes.
- L'accès au système I-24/7 d'INTERPOL a été élargi aux unités maritimes et aux ports.
- Le projet a permis l'aboutissement de deux procédures judiciaires pour actes de piraterie, au Togo et au Nigéria, ainsi que des poursuites contre les membres d'équipage impliqués dans un trafic de stupéfiants par voie maritime.
- En coopération avec les partenaires internationaux, l'échange d'informations a mené à la saisie de 4,7 tonnes de cocaïne dans le golfe de Guinée.
- Les réunions de soutien aux enquêtes tenues dans le cadre du projet ont abouti à l'arrestation d'un membre de haut rang d'un groupe criminel organisé impliqué dans un trafic international de stupéfiants par voie maritime en Afrique de l'Ouest.
- Une aide a été apportée au Nigéria et au Togo pour la publication de plusieurs diffusions et notices bleues INTERPOL concernant des personnes soupçonnées de piraterie maritime.

FINANCÉ PAR :
DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS
BUREAU CHARGÉ DES ASPECTS
INTERNATIONAUX DE LA LUTTE
ANTIDROGUE ET DE LA RÉPRESSION
(INL) DES ÉTATS-UNIS



INTERPOL

INTERPOL General Secretariat

Tel: +33 4 72 44 70 00

CT-MTS@interpol.int
www.interpol.int